

entrées | libres

Écrire et lire l'Enseignement catholique / N°44 / décembre 2009

RENCONTRE

Tom FRANTZEN

Quelles langues
pour les sourds ?

2010
avec conviction(s)

édito

3 2010, avec conviction(s)

des soucis et des hommes

4 La Ministre et ses priorités
5 Parents: une reconnaissance attendue

entrez, c'est ouvert!

6 Conter sans compter
7 Chercheurs en herbe ■ De l'énergie à revendre

ils en parlent encore...

8 Tom FRANTZEN
Quand sculpture et pulsion de vie mènent le jeu...

mais encore...

10 Quand la différence fait souffrir
11 Les écoles, passoires à bruit

recto verso

12 Quelles langues pour les sourds?

avis de recherche

14 Avis d'avis

rétroviseur

16 Devenir enseignant:
pourquoi? Pour quoi?

écoles du monde

17 Sport et citoyenneté à l'européenne

zoom

18 Les langues modernes au crible de l'évaluation

l'acteur

19 Pierre HARMEL
Une conscience pour aujourd'hui

entrées livres

20 Espace Nord ■ Un libraire, un livre ■ À lire...
21 L'extrait: Marie DELOS, L'immédiat

service compris

22 Orientation "Énergie" ■ Pastorale: troisième! ■ À vos caméras!
Enquête en eaux troubles: nouveau jeu sur le thème de l'eau

voeux

23 Comment peut-on être naïf?

hume(o)ur

24 "Rame, rame, rameurs, ramez..." ■ Le CLOU de l'actualité



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

entrées libres

Décembre 2009 ■ N°44 ■ 5^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et août)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be
redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable
François TEFNIN (02/256.70.30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétaire
Nadine VAN DAMME (02/256.70.37)

Création graphique
Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction

Anne COLLET
Jean-Pierre DEGIVES
Sophie DE KUYSSCHE
Benoît DE WAELE
Brigitte GERARD
Thierry HULHOVEN
Anne LEBLANC
Marie-Noëlle LOVENFOSSE
Marthe MAHIEU
Bruno MATHELART
Guy SELDERSLAGH
Jacques VANDENSCHRIK

Publicité
Marie-Noëlle LOVENFOSSE
(02/256.70.31)

Abonnements
Laurence GRANFATTI (02/256.70.72)

Impression
IPM Printing SA Ganshoren

Tarifs abonnements
1 an: Belgique: 16€ ■ Europe: 26€
Hors-Europe: 30€
2 ans: Belgique: 30€ ■ Europe: 50€
Hors-Europe: 58€

À verser au compte n°191-0513171-07 du SeGEC
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles
avec la mention "entrées libres".

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs.

Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Textes conformes aux recommandations orthographiques de 1990.

entrées libres est imprimé sur papier FSC par l'imprimerie IPM Printing SA.



2010 avec conviction(s)

Photo: François TEFNIN



Des phénomènes en apparence distincts entretiennent parfois des similitudes plus étroites qu'il n'y paraît à première vue. Envisageons, par exemple, les inscriptions en première secondaire et la question de l'autorisation/interdiction du port du voile à l'école.

Déclenchées par une légitime intention d'accroître la mixité sociale à l'école, les premières tentatives décretales pour encadrer le processus d'inscription n'ont guère révélé, jusqu'à présent, leur efficacité en regard de l'objectif qu'elles s'étaient fixé. Elles obligent aujourd'hui à de nouveaux essais. Il s'agira de vérifier que le gain attendu ne soit pas réalisé au prix d'une perte de dialogue entre les familles et l'école et d'une dégradation du pourtant nécessaire travail d'orientation à l'aube de l'enseignement secondaire.

Les partisans de la liberté ou du refus du port du voile dans l'enceinte scolaire débattent, quant à eux, de la place à accorder à l'expression des convictions religieuses dans l'espace public. Cette question n'est pas sans interroger également des chrétiens quant à la visibilité qu'ils donnent à leurs convictions, y compris à l'intérieur de l'école catholique. À l'occasion de ces controverses, d'autres en profitent pour réaffirmer leur aspiration à un réseau unique, garant d'une neutralité si chère à leurs yeux.

Mais à bien y regarder, derrière les actuelles discussions autour des inscriptions et du voile se profile une question de fond: est-il encore admis aujourd'hui de promouvoir un projet éducatif spécifique, lui-même traduit en projet pédagogique, l'un et l'autre étant finalement déclinés dans les ac-

tions concrètes d'un projet d'établissement? Telle était bien la volonté du décret "Missions" qui avait fait consensus en 1997. Cette reconnaissance de la diversité des écoles et de leurs projets était encadrée par une obligation de poursuivre des objectifs communs traduits pédagogiquement en référentiels de compétences.

Aujourd'hui, certains voudraient non seulement standardiser l'école toujours davantage, mais également l'aseptiser de toute conviction, comme s'il était souhaitable de dissocier l'éducation et l'instruction, et comme si la mission d'enseignement pouvait éluder l'inscription dans l'histoire concrète d'une communauté de ses valeurs, de la culture ou de la recherche de sens.

Qui ne voit pas qu'il s'agit là d'une illusion? Les enseignants qui nous ont marqués dans la constitution de notre identité étaient mus par une passion, par un engagement, par une opinion à partir desquels, en prolongement ou en réaction, nous nous sommes fait notre propre "religion". Les événements de la vie – heureux ou douloureux – qui nous structurent sont ceux qui, par leur aspérité, sortent de l'ordinaire et par là, nous font "sortir" de nous-mêmes. La société tout entière est traversée de courants multiples. Leur diversité est une richesse et la condition d'un débat démocratique dont les partis politiques – eux-mêmes divers – constituent une des formes d'expression. Comment croire que des jeunes maintenus jusqu'à 18 ans en "état d'apesanteur convictionnelle" deviendraient du jour au lendemain des citoyens aguerris au débat d'idées sans en avoir préalablement fait l'apprentissage?

Dans l'enseignement catholique, notre projet est de proposer à chaque jeune qui a fait le choix d'une de nos écoles un chemin d'humanité dont le balisage lui sera explicité. À charge pour lui de le suivre, de l'aménager ou d'en choisir un autre différent. Habiter une histoire ne signifie pas y être accroché de manière figée, mais bien être capable de faire évoluer cet héritage pour qu'il réponde de manière pertinente aux exigences et aux aspirations de notre temps.

Avec le Comité des secrétaires généraux et le personnel du SeGEC, je souhaite à chacune et à chacun de vivre l'année 2010 avec conviction, alliant fidélité à notre projet commun et imagination dans la manière de le mettre en œuvre. Heureuse année à tous! ■

ÉTIENNE MICHEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SEGEC
30 NOVEMBRE 2009



La Ministre et ses priorités



Photo: François TEFNIN

"En ces temps où les enjeux et les sensibilités en matière d'enseignement sont énormes, je salue l'initiative de proposer cet espace de rencontre au SeGEC", entame la Ministre Marie-Dominique SIMONET lors de ce moment d'échange. Elle développe ensuite, devant une assemblée de responsables de l'enseignement catholique, **cinq thématiques** auxquelles le gouvernement accordera une attention particulière.

La **lutte contre l'échec scolaire** est la première d'entre elles. "Sur base d'expertises, explique la Ministre, l'option retenue pour lutter contre l'échec scolaire est de pratiquer une **remédiation immédiate, inclusive et collective**: il faut pouvoir s'occuper de l'enfant en classe, apporter un diagnostic tout de suite et proposer une **remédiation immédiate**". À côté des deux formes de soutien habituellement pratiquées dans les écoles, la forme relationnelle (tutorat, dialogue individualisé) et la forme organisationnelle (drill intensif), M.-D. SIMONET souhaite privilégier une troisième voie: la remédiation didactique. "Celle-ci est passionnante mais difficile, dit-elle. Elle se déroule en trois phases: le dialogue pédagogique, au cours duquel on aide l'élève à pointer lui-même ses difficultés, l'établissement d'un diagnostic par l'enseignant, et la mise en place d'un plan de remédiation individualisé".

La deuxième thématique essentielle est celle du **soutien aux enseignants**. "Il est indispensable de les aider à s'approprier les grandes options péda-

Le 25 novembre dernier, à l'occasion de la première édition des "midi-rencontres" organisées par le Service d'étude du SeGEC, la Ministre de l'enseignement, Marie-Dominique SIMONET, s'est exprimée sur les défis de la législature qui lui tiennent particulièrement à cœur.

gogiques de notre système éducatif et à rencontrer le défi de l'hétérogénéité", estime la Ministre. Elle envisage notamment la prolongation de la formation initiale. "Mais, précise-t-elle, ce n'est pas le même engagement pour les étudiants: il ne faudrait pas non plus décourager les vocations. On doit tenir compte de la réalité concrète du terrain, et donner plus d'importance aux stages".

Troisième thématique à laquelle la Ministre souhaite s'atteler: **l'enseignement qualifiant**. "Cet enseignement doit à la fois former à une qualification professionnelle et délivrer un certificat d'enseignement secondaire qui donne accès à l'enseignement supérieur. Il ne faut renoncer ni à l'un, ni à l'autre aspect", dit-elle. Quels axes travailler? M.-D. SIMONET évoque notamment la formation générale, qui doit être renforcée tout en restant à la portée des jeunes, l'apprentissage des langues, le soutien à l'orientation positive, la valorisation des acquis de l'expérience, les stages en entreprise...

La Ministre accorde également une grande importance à **l'enseignement de promotion sociale**. "Celui-ci joue aujourd'hui un rôle majeur, estime-t-elle. Il est, en effet, de plus en plus

fréquent que les travailleurs doivent se réorienter, se reformer". Pour M.-D. SIMONET, les enjeux essentiels, à ce niveau, sont de permettre au plus grand nombre d'obtenir un certificat de qualification et le CES, d'augmenter la cohérence de l'offre de formation, de donner accès aux bourses de mobilité, de stimuler les partenariats internationaux, ou encore, d'accorder une attention particulière aux infra-scolarisés (population carcérale, population allochtone).

Enfin, cinquième point: **l'enseignement spécialisé**, qui accueille les élèves les plus fragilisés. La Ministre vante les mérites du projet d'intégration scolaire, mis en place lors de la dernière rentrée, qui rencontre déjà un beau succès. "Le défi de ce nouveau partenariat entre enseignements spécialisé et ordinaire est de taille", dit-elle.

Et non sans avoir dit un mot sur l'état d'avancement du dossier des inscriptions, la Ministre conclut: "Ce dont on a aussi besoin, c'est de plus d'autonomie et de pilotage au niveau local. Et même si le contexte budgétaire n'est pas facile, il est possible de travailler sur toutes ces problématiques". ■

BRIGITTE GERARD

Parents: une reconnaissance attendue

Photo: UFAPEC



Les parents ont dorénavant une place à part entière dans l'école de leurs enfants. En effet, un récent décret, entré en vigueur en septembre dernier, fixe enfin un cadre légal pour les associations de parents et définit leurs missions¹.

Pierre-Paul BOULANGER, président de l'UFAPEC², s'exprime ici sur ce que le texte apporte concrètement aux parents et aux écoles.

Ce décret était attendu par les parents depuis longtemps?

Pierre-Paul BOULANGER: Depuis environ 10 ans! La première proposition commune de la FAPEO³ et de l'UFAPEC en ce sens avait été déposée en 1999, dans la suite logique du décret "Missions" de 1997. Le récent décret reconnaît maintenant une valeur centrale au partenariat école-familles et à ses avantages, que ce soit à un niveau individuel ou collectif. Il fera progresser positivement l'organisation de l'école et améliorera la réussite scolaire.

Qu'en est-il des retombées concrètes dans les écoles?

PPB: Depuis le début de l'année scolaire, il y a du positif et du négatif. Le décret prévoit, dans les écoles où il n'y a pas encore d'association de parents, l'organisation d'une assemblée générale (AG) destinée à mobiliser les parents d'élèves. L'UFAPEC a déjà été contactée par plusieurs écoles qui souhaitent lancer cette AG, et celles-ci étaient de tous niveaux et de tous milieux, y compris des écoles techniques et profession-

nelles. C'est une grande satisfaction. Le décret visait, en effet, un taux de pénétration dans les milieux où c'était particulièrement nécessaire. D'autre part, les parents se mobilisent aussi pour lancer de nouvelles associations, mais nous n'avons pas encore de chiffres précis à ce sujet. Un certain nombre d'AG doivent encore se tenir dans les écoles au cours des prochaines semaines. L'UFAPEC s'est d'ores et déjà mise en état d'accompagner les premières réunions des nouvelles associations de parents.

Et en ce qui concerne le négatif?

PPB: Il y a encore de trop nombreux directeurs ou PO qui n'ont pas activé d'AG des parents. La communication sur le partenariat école-familles et sur ses avantages doit s'intensifier. Je me souviens, par ailleurs, que le SeGEC s'était abstenu sur le décret lorsqu'il était en concertation, parce que cela constituait une surcharge administrative pour les PO et directeurs... Bien sûr, mais il faut aussi en voir les avantages! En fait, la participation ne se décrète pas, et s'il n'y a pas de volonté du directeur ou du

PO, cela ne peut pas marcher. L'enseignement catholique et les parents ont tout à gagner à continuer à communiquer!

Quels sont les avantages d'un meilleur partenariat école-familles?

PPB: Généralement, les parents peuvent rencontrer les enseignants entre deux portes, sur le trottoir, ou lors d'activités parascolaires... L'association de parents peut ramener au sein de l'école les difficultés ressenties par ceux-ci. On a alors des informations correctes, qui coupent court aux rumeurs. Par ailleurs, on sait que les enseignants font énormément de choses, mais ils oublient parfois d'en informer les parents... Le partenariat école-familles fonctionne dans les deux sens. Les parents peuvent exprimer leurs attentes, mais ils peuvent aussi être à l'écoute des enseignants, des directeurs, venir en aide à l'école, participer à des améliorations. Les parents ont parfois envie de donner plus. Et de cette façon, leurs enfants perçoivent l'importance qu'ils donnent à l'école.

Que retenir encore de ce décret?

PPB: La reconnaissance de l'UFAPEC et de la FAPEO comme représentants officiels des parents. Depuis cette année, les dirigeants nous contactent dans le cadre de concertations, notamment sur le décret "Inscriptions". On a d'ailleurs rédigé un mémorandum pour les dernières élections régionales, dans lequel on s'est exprimés sur diverses grandes problématiques, telles que les internats, l'apprentissage des langues... Cette désignation comme représentants officiels des parents est une réelle reconnaissance. L'UFAPEC existe tout de même depuis plus de 50 ans! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
BRIGITTE GERARD

1. Décret voté par le parlement de la Communauté française le 28 avril 2009.

2. UFAPEC: Union des fédérations des associations de parents de l'enseignement catholique.

3. FAPEO: Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel.

Il s'en passe des choses dans et autour des écoles: coup de projecteur sur quelques projets, réalisations ou propositions à mettre en œuvre. Poussez la porte!

CONTER SANS COMPTER

Il était une fois, à l'école Sainte-Odile de Grivegnée (Liège), des enseignants qui avaient envie de travailler sur un projet commun, en lien avec le savoir parler, écouter, lire et écrire. Quoi de mieux, alors, que de faire appel à l'univers du conte, pour le plus grand plaisir de tous?

"Il n'a pas fallu longtemps pour que tout le monde soit d'accord avec l'idée

de partir de l'histoire d'Hansel et Gretel et de la transformer, explique **Cathy LHOEST**, institutrice maternelle. Les classes de maternelle et de primaire avaient carte blanche, et tout le monde est entré dans le jeu. Nous avons construit une machine à transformer les contes, et tout a pu commencer".

Place donc à l'imagination, et il faut dire qu'enfants et adultes n'en ont pas manqué. Les tout-petits ont réalisé un livre géant et un jeu de société permettant l'acquisition des couleurs. Les 2^{es} maternelles ont réécrit l'histoire sous forme poétique, les 3^{es} ont emmené tout le petit



monde du conte sur la planète des Alphas. Quant aux primaires, les 1^{res} et 2^{es} ont imaginé un livre en relief, les 3^{es} et 4^{es} ont monté une pièce de théâtre comme des pros, les 5^{es} ont proposé un théâtre d'ombres et les 6^{es}, une parodie mélangeant plusieurs contes. "Chaque classe a travaillé à son rythme, précise l'institutrice, qui a servi de lien entre elles, et des collaborations ont été mises sur pied. Des «grands» de 6^e sont venus lire le conte aux enfants de maternelle, par exemple. Le projet a démarré au mois de décembre pour aboutir à une semaine du conte au mois de mai, permettant à chaque classe de montrer aux autres le travail réalisé. C'était vraiment intéressant de voir toutes ces manières de donner vie au projet!".

Et les enfants n'ont pas été les seuls à y trouver leur compte. "Cette initiative a eu des retombées extrêmement positives, s'enthousiasme la directrice, **Colette STASSAR**. Elle a renforcé l'esprit d'équipe et a permis à chacun de prendre conscience du travail des autres et de l'apprécier. Les enseignants du primaire ont eu l'occasion de mieux découvrir comment travaillaient leurs collègues de maternelle, et ces dernières ont pu voir à quoi ont servi les bases données aux enfants. Sans oublier le fait qu'à l'occasion de tout ce remue-ménage et méninges, nous avons aussi constaté un regain d'intérêt pour la bibliothèque".

Il n'en fallait pas plus pour intéresser les promoteurs du Prix Promopart, qui ont tenu à récompenser l'initiative à l'occasion du Salon Éducation, qui s'est déroulé à Namur en octobre dernier. ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

un projet à faire connaître? redaction@entrees-libres.be

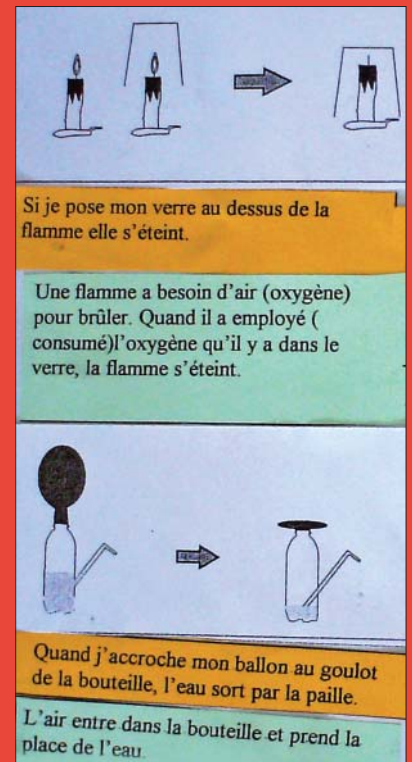
CHERCHEURS EN HERBE

Tout ou presque peut être prétexte à apprendre des choses intéressantes. Même les séries américaines. Perplexe? C'est pourtant après avoir vu, dans l'une d'elles, des élèves réaliser des volcans miniatures qu'un bambin de la classe de **Rosemonde DE CLERCQ**, institutrice en 2^e primaire à l'école du Christ-Roi à Herseaux, a senti naître une vocation précoce. "Et pourquoi on n'en fait pas, nous, des volcans?", a-t-il demandé à sa maîtresse, à qui il en eût fallu plus pour être désarçonnée. Un volcan fut donc créé, et les élèves se découvrirent un solide appétit pour les sciences.

Forte de cette réussite, qui cadrerait parfaitement avec les objectifs d'éveil scientifique définis dans le programme, R. DE CLERCQ a suggéré aux enfants de rechercher des expériences qu'ils pourraient présenter de manière interactive en classe: "Je les ai encouragés à chercher dans la bibliothèque de l'école et de la commune, ce qui a amené un certain nombre d'entre eux à découvrir un univers qu'ils ne connaissaient pas. Ils ont pu trouver des expériences simples à réaliser et ne nécessitant pas trop de matériel. Ils se sont vraiment pris au jeu. Le tableau d'inscription a rapidement été complet, et nous avons établi un calendrier".

Pendant un mois et demi, à raison d'un maximum de deux expérimentations par jour – et pas tous les jours non plus, pour ne pas laisser les autres matières de côté –, les 17 élèves ont présenté à leurs condisciples captivés une série d'expériences ludiques et instructives. "Lors de chaque démonstration, les élèves avaient un carnet à compléter, où figuraient le dessin de ce qu'ils avaient sous les yeux et les observations réalisées, précise l'institutrice. Un exemple? On colle un mouchoir en papier au fond d'un verre, celui-ci est immergé dans un récipient contenant de l'eau. Que constate-t-on? Le mouchoir reste sec. Quelle en est la raison? Les enfants ont vraiment été emballés par cette façon de faire. Par la suite, nous avons réalisé une synthèse de tout ce qui avait été montré, et j'ai pu voir qu'ils avaient tout retenu de ce qu'ils avaient appris sur le principe de présence et de pression de l'air. J'ai dû mettre le holà, sans quoi ils auraient bien continué toute l'année! Ils sont maintenant en 3^e et ils ont demandé à pouvoir poursuivre dans cette voie. Et je compte bien renouveler l'expérience avec les élèves de cette année! Il est important de ne pas laisser tomber cette envie".

C'est sans doute ce que se sont également dit les membres du jury des Prix "Science et Technologie pour tous". Ils ont, en effet, couronné l'initiative à l'occasion du Salon Éducation de Namur. ■ MNL



DE L'ÉNERGIE À REVENDRE



Les éoliennes, c'est dans le vent! M. de LAPALISSE en eût dit tout autant. Mais savez-vous vraiment comment ça marche?

Pour répondre aux questions posées par ses élèves en la matière, **Frédéric MAIRESSE**, professeur d'éducation

par la technologie au Collège Saint-Augustin de Gerpennes¹, a décidé d'aborder les choses de manière très concrète. "Il m'a semblé intéressant d'élargir les interrogations à d'autres énergies renouvelables et d'intéresser les élèves par le biais d'un concours favorisant le travail en équipe, précise l'ancien éducateur, devenu enseignant à la quarantaine. J'ai donc proposé aux huit classes de première de relever un véritable défi. En partenariat avec l'administration communale de Gerpennes, nous avons organisé un salon des énergies renouvelables, ouvert à tout public. Pour l'occasion, les élèves devaient réaliser une maquette et un panneau didactique présentant un type d'énergie renouvelable".

Les classes ont exploré pas moins de six domaines, à savoir: les énergies éolienne, solaire thermique, hydroélectrique, géothermique, photovoltaïque et la biomasse. "Les élèves ont travaillé par groupes de quatre, explique Fr. MAIRESSE. Le thème à traiter était tiré au sort. Toutes les équipes disposaient du même type de matériel et devaient rechercher la documentation leur permettant de créer la maquette

et le panneau explicatif. L'ensemble du travail a été réalisé en classe. Le salon a eu lieu le 2 mai dernier et proposait 48 maquettes aux visiteurs, venus de tous horizons. Plusieurs professionnels actifs dans le domaine des énergies renouvelables étaient également présents. Mais il était clair qu'ils étaient là avant tout pour montrer ce qui existe en la matière. Ils étaient venus gratuitement et ont orienté leurs interventions sur l'aspect éducatif".

Les parents ont répondu massivement à l'invitation, et pas moins de 500 personnes ont fait le déplacement et voté pour les maquettes. "Cette expérience, que nous renouvelerons certainement, a vraiment motivé les élèves, conclut l'enseignant. Outre l'acquisition de divers types de compétences, elle a également permis de favoriser un esprit plus solidaire en classe. Mais il est important de bien suivre les élèves, de ne pas les laisser s'embarquer dans des réalisations trop compliquées et d'évaluer avec eux pourquoi une chose marche et pas l'autre. Apprendre de ses erreurs, cela permet de progresser". ■

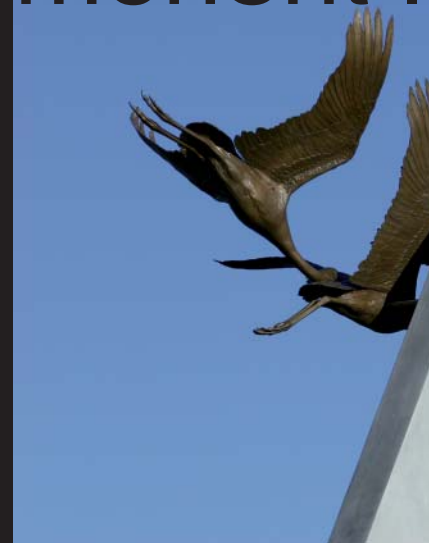
MNL

1. www.saint-augustin.be



TOM FRANTZEN

Quand se mènent l



Carte d'identité

Nom: FRANTZEN

Prénom: Tom

Âge: 54 ans

Activité: sculpte, essentiellement le bronze, souvent combiné au béton, à l'acier, à la pierre, au bois...

Signe distinctif: s'est tourné vers l'art public pour "dialoguer" avec les gens et distiller, aux quatre coins du monde, une vision pleine d'humour et d'humanité.

Comment vous définissez-vous?

Tom FRANTZEN: Je dirais que je suis un "anarchiste pacifique". Je suis très sociable, mais je ne supporte pas l'esprit de groupe, ni les chefs! Mon indépendance et ma liberté sont vitales. Mon métier me convient donc parfaitement. La sculpture me permet d'assouvir un énorme besoin de créer, de construire et de communiquer avec des gens de tous âges et de toutes cultures. Je m'en sers parfois aussi comme d'une arme pour me révolter, mais toujours de façon légère et humoristique, car je ne me prends pas trop au sérieux. Je trouve les faiseurs de leçons ridicules. Souvent, j'utilise l'énergie négative de faits réels de la vie pour en faire des œuvres dont émane une énergie positive et gaie. Je suis avant tout un visuel qui adore construire. Je devore tout des yeux. Tout m'intéresse: l'environnement, les êtres, la nature autant que la ville. Tout ce que je vois alimente mon monde imaginaire. La réalité et mon imaginaire forment un tout dans ma création. Je ressens aussi tout très fort en termes d'espace. La musique, par exemple, me transporte souvent dans des images spatiales qui m'inspirent au niveau visuel. Et puis, j'aime la matière et les matériaux. Récemment, j'ai retrouvé une photo de moi, enfant – je dois avoir dans les 3 ans – où je suis debout sur une chaise, une toque de chef coq sur la tête, en train de faire du pudding à la vanille. C'est une chose qui m'est restée, cet intérêt

pour la matière, le liquide qui, tout d'un coup, s'épaissit. Ça me remplissait de bonheur d'assister à cette métamorphose, et je ressens toujours la même chose aujourd'hui par rapport au plâtre et au bronze. C'est quelque chose d'étrange, c'est physique!

Quel a été votre parcours scolaire?

TF: Je suis né dans une famille d'intellectuels. Mon père était professeur à la VUB et à l'ULB et ma mère, universitaire aussi, a laissé tomber son travail à 50 ans pour se consacrer à sa passion: la peinture et le dessin. Ses parents – son père était pourtant chef d'orchestre – l'avaient empêchée de faire des études artistiques. Nous habitons à Laeken, près de la tour japonaise. J'ai fait mes primaires en français, puis mes humanités en néerlandais à Auderghem, et mes études supérieures à La Cambre, à nouveau en français. Peut-être est-ce pour cela que je suis devenu un vrai "Brusseleir". J'étais plutôt un élève moyen. En primaire, je gagnais uniquement les prix de dessin et de gentillesse! Plus tard, en humanités, j'étudiais juste assez pour passer. J'étais en scientifiques A et je n'ai jamais doublé. Je ne trouvais pas les profs très passionnants, et je passais mon temps à rêver et à faire des caricatures. À 14 ans, j'ai gagné un concours de cartoons pour tous les athénées de Flandre et de Bruxelles. Je dessinais pour plusieurs journaux et hebdomadaires, comme le *Pour-*

quoi pas? ou le *Standaard*, jusqu'au moment où mon âge fut découvert... Je m'inspirais de l'actualité, mais je la rendais totalement absurde. Ce que je fais aujourd'hui en sculpture a beaucoup de similitudes avec ces cartoons.

Vous passiez votre temps à dessiner, mais vous avez finalement choisi la sculpture?

TF: Mes professeurs de dessin, dont SOMVILLE, me disaient que je dessinais comme un sculpteur, parce que je voulais surtout rendre le volume. En fin d'humanités, j'hésitais entre l'architecture et la peinture. Je ne m'intéressais pas encore vraiment à la sculpture. Finalement, les profs m'ont fait prendre conscience qu'elle était probablement ma vraie voie. Je me suis donc inscrit aux cours de sculpture monumentale à La Cambre.

Vous dites que vous avez gardé le même esprit qu'à 14 ans. Comment cela se manifeste-t-il dans vos œuvres?

TF: J'ai évolué, évidemment, mais le fond est resté le même. Un ami peintre dit de moi que je ne suis jamais sorti de l'enfance. Il y a quelque chose de vrai là-dedans, mais sous le côté ludique, j'essaie de faire passer quelque chose de plus profond. Comme quand je sculpte un casque allemand qui couvre complètement le dessus d'un bataillon de soldats, dont on ne voit que les jambes en

culpture et pulsion de vie e jeu...

ils en parlent encore...

Premier rêve de
Saint-Exupéry

Photos: Tom FRANTZEN



Le Vaartkapoen

mouvement. Il est surmonté d'un oiseau, sur la tête duquel un lapin joue du tambour. Tout le monde marche au pas sous le casque. On peut penser qu'il y a quelque chose d'enfantin dans cette représentation, mais c'est ma vision de l'humanité, à la fois tragique et dérisoire. Quand les gens se sentent couverts, ils sont capables des pires atrocités en groupe et, par après, ils se justifient sans honte en disant qu'ils devaient obéir aux ordres.

Le fait d'utiliser des animaux permet de mieux dénoncer les travers humains, comme le faisait LA FONTAINE dans ses fables?

TF: C'est exact, avec la différence qu'il y a tout de même des humains dans mon monde, mais pas plus

que des grenouilles ou des rats, par exemple.

La plupart de vos sculptures sont conçues pour être placées dans des lieux publics. L'artiste a-t-il le devoir d'ouvrir aux passants la porte de l'imaginaire?

TF: Oui! J'aime que les sculptures interpellent et puissent donner lieu à différentes interprétations. Il faut que les passants aient la possibilité de rêver.

Vous participez actuellement à un projet de fontaine avec des élèves de 2^e différenciée de l'Institut Saint-Vincent de Paul. C'est important pour vous, de travailler avec des jeunes en difficulté?

TF: Je trouve le défi très intéressant. Beaucoup de raisons peuvent faire

qu'on est rejeté et qu'on se retrouve dans une situation où plus rien ne semble possible. Le projet m'a séduit, car il aide ces jeunes à s'affirmer et à retrouver du respect envers eux-mêmes. C'est une œuvre collective, à laquelle chacun contribue avec ce qu'il est. L'idée de l'envol est très symbolique: grâce à l'école, ces jeunes auront le diplôme de primaire qui leur permettra de poursuivre des études.

Que faut-il pour qu'un enseignant aide les jeunes à prendre leur envol?

TF: Qu'il soit généreux! Il doit donner aux jeunes un maximum de bagages, tout faire pour qu'ils aient confiance en eux, les motiver, leur apprendre à ne pas perdre trop vite courage et leur faire prendre conscience que l'effort est plus constructif que pénible. Son rôle consiste aussi à éveiller la curiosité. Va-t-il avoir quelque chose en retour? C'est là le grand problème. On ne sait pas. Il peut parfois être déçu. Sa grande joie sera sans doute de voir quand un élève évolue.

C'est un peu comme l'artiste qui ne sait pas comment son œuvre sera reçue...

TF: On ne peut jamais le prévoir. Il faut se rendre compte que l'œuvre ne peut pas plaire à tout le monde, tant il existe de sensibilités différentes... ■

INTERVIEW ET TEXTE

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

LA FONTAINE DE L'ENVOL

À l'Institut Saint-Vincent de Paul à Uccle, une 2^e différenciée a été créée pour la première fois en 2009. Elle accueille des élèves qui n'ont pas obtenu leur CEB à l'issue de la 1^{re} différenciée. Ils bénéficient d'un programme spécifique leur permettant d'acquérir les notions de base indispensables pour la poursuite de leur scolarité. Un projet porteur leur a également été proposé: la création, dans le cadre du cours de techno, d'une fontaine composée d'animaux en bronze réalisée par les élèves et installée devant l'école¹. C'est Tom FRANTZEN qui est le chef d'orchestre de ce projet ambitieux, dont le cout global est estimé à 28.000 €.

Si vous souhaitez soutenir cette belle aventure, n'hésitez pas à faire un don sur le compte **191-6558261-57**, avec la communication "Fontaine de l'Envol".

1. voir les détails du projet sur www.isv.be/la_vie_a_isv/activites/fontaineenvol.html

Si vous ne connaissez pas encore Tom FRANTZEN, son site mérite vraiment le détour:

www.tomfrantzen.be

L'école aux quotidiens



Photos: François TEFNIN

La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, entrées libres interroge une personnalité, du monde scolaire ou non. L'occasion, pour elle, de nous proposer un éclairage différent, un commentaire personnel, voire d'interroger la question ainsi posée. Et vous, qu'en pensez-vous?

LaCapitale

06/11/2009

QUAND LA DIFFÉRENCE FAIT SOUFFRIR

Être impopulaire à l'école peut avoir des répercussions sur la santé. C'est une chercheuse suédoise qui a fait ce constat en se basant sur une étude menée en 1966 auprès de 12.000 élèves, qui déterminait quels étaient les élèves populaires et marginaux. Elle a ainsi comparé ces résultats avec les registres des hôpitaux suédois de 1973 à 2003. Résultat: les élèves les moins populaires sont ceux qui, à l'âge adulte, ont été le plus souvent admis pour des maladies mentales ou des comportements à risques.

Et vous, qu'en dites-vous?

■ **Jean-Yves HAYEZ, psychiatre infanto-juvénile:**

"Il est effectivement possible que des enfants impopulaires ou boucs émissaires puissent connaître des ennuis de santé. Mais je n'en ferais pas une généralité statistique. L'être humain est une entité bio-psycho-sociale: il est donc possible que des souffrances morales et durables vécues au cours de l'enfance et de l'adolescence aient des conséquences sur l'esprit (manque de confiance en soi...) et le corps (problèmes gastro-intestinaux...). On peut imaginer des maladies psychosomatiques, liées à une certaine tension morale, qui subsistent à l'âge adulte. Mais

pour en arriver là, il faut des souffrances morales longues et importantes, et que l'adolescent n'ait jamais la possibilité de s'exprimer. Ce qui marque à long terme, c'est ce qu'on éprouve sans jamais s'en libérer en parlant.

Il y a toujours eu des enfants manquant de confiance en eux, qui ont un sentiment d'infériorité, des angoisses dont ils ne parlent pas... Et c'est un phénomène qui prend de l'extension. Les enfants qui apparaissent comme vulnérables, qui n'ont pas de bonnes stratégies de défense sont vite repérés par les autres. Ils sont l'objet d'attaques variées, qui peuvent durer et s'accompagner de menaces. Et il arrive qu'ils n'aient pas la possibilité de se plaindre car ils sont menacés d'agression. Il y a une imposition du silence assez efficace. Les adolescents reconstituent des mondes durs entre eux, à l'image peut-être des violences du monde en général. Ils rejouent cette violence à l'école, avec parfois beaucoup de cruauté.

Il n'est pas toujours facile, pour les enseignants, de repérer ces enfants. Parfois, on se dit qu'ils ne veulent pas ouvrir les yeux, quand il y a des élèves qui sont manifestement isolés. Ils se disent qu'ils ne sont pas là pour les protéger, et c'est un peu vrai. Mais les enseignants, les éducateurs, les psychologues de PMS pourraient avoir parfois une oreille plus attentive. Ceci dit, une partie de ces jeunes, soit par orgueil, soit par terreur, essaient de dissimuler qu'ils sont malheureux. On peut, en fin de primaire par exemple, parler aux enfants de l'ambiance dans la classe, de l'importance de la convivialité; on



peut les sensibiliser à ces phénomènes et leur expliquer que, s'ils en sont victimes, ils gagnent à ne pas rester seuls. Mais les adultes doivent bien signifier qu'il n'y a pas de solution miracle. Il faut de la fermeté, du doigté, des interventions de groupe... Et parfois, en dernier recours, il faut changer le jeune d'école. Il vaut de toute façon mieux ne pas rester seul avec sa souffrance".

■ **Anne BRUNEAU, formatrice en Communication NonViolente¹:**

"Vivre une situation de bouc émissaire dans l'enfance peut, bien entendu, avoir des conséquences sur la vie d'adulte. Cela crée beaucoup d'angoisses, de stress qui peuvent miner complètement le jeune. Cette situation abîme sa confiance en lui, son estime

de soi, et peut ouvrir la porte, plus tard, à du harcèlement au travail. Retrouver de la confiance en soi est donc primordial pour pouvoir s'en sortir. Il peut dès lors être important, pour un enfant bouc émissaire, d'entreprendre un travail thérapeutique qui lui apprendra à s'affirmer, à affirmer sa différence. De plus, certains jeunes «harcelés» peuvent devenir à leur tour «harceleurs». Il est donc évident que régler ces situations à la racine évite bien des souffrances présentes et futures.

De mon côté, j'utilise la Communication NonViolente (CNV)² et j'anime des espaces de parole dans les classes. En effet, souvent l'enfant ne réagit pas, n'ose pas parler parce qu'il a peur des représailles ou de s'exprimer. Les «vic-



Il vaut mieux ne pas rester seul avec sa souffrance...

times» peuvent aussi avoir honte de ne pas pouvoir se défendre, et n'ont pas toujours confiance dans l'écoute qu'ils peuvent trouver. Je pars de jeux coopératifs pour comprendre la dynamique du groupe. Puis, quand on en parle en classe, dans un climat de non-jugement, ce type de situation émerge facilement. S'ils se sentent en sécurité et en confiance, les enfants s'expriment très vite, même les adolescents. Ils basculent rapidement quand ils comprennent la souffrance de l'autre.

La Communication NonViolente, c'est justement découvrir les besoins de chacun et ce qu'il y a derrière les comportements, même les plus durs. Il faut entrer dans l'émotionnel, le vécu. Je pose deux questions aux enfants:

qu'est-ce qui est vivant à l'intérieur de vous? Qu'est-ce qui peut vous rendre la vie plus belle? Dès que les jeunes se rendent compte de la souffrance de l'autre et qu'on a tous de la violence en nous, leur bienveillance naturelle et leur humanité se manifestent. La solution n'est surtout pas de faire des leçons de morale et de se contenter de punir. Plus il y aura de punitions, moins il y aura de parole, et plus il y aura de colère et de représailles. Personne n'est ni bon, ni mauvais dans l'histoire, tout le monde souffre, que ce soit la «victime» ou l'«agresseur». Le principe de la CNV est qu'il n'y a pas de mauvaise personne, mais des mauvaises stratégies. Les comportements ne sont pas acceptables, mais les besoins sont légitimes. Les enfants ou les adolescents recherchent alors ensemble, avec une grande créativité, comment ils peuvent satisfaire leurs besoins dans le respect de chacun, et la situation se règle généralement d'elle-même. En cas de récurrence, la sanction éducative est intéressante. Il s'agit de mettre son énergie au service de la collectivité, pour réparer ce qui a été fait. Mais cela doit se faire en lien avec la problématique, en concertation avec les enfants impliqués et avec l'aide de l'adulte. En réalité, parler de ce type de problématique en classe me paraît aussi important que donner cours de maths ou de français... Aider les élèves à régler leurs conflits leur servira toute leur vie. L'école n'est-elle pas là aussi pour former des citoyens respectueux et responsables?" ■

1. Conférence FOCEF le 3 février 2010 à 19h30, avenue de l'Église Saint-Julien 15 à 1160 Bruxelles.

2. Voir le site de la CNVBelgique: www.cnv-belgique.be

La Capitale

31/10/2009

LES ÉCOLES, PASSOIRS À BRUIT

Bruxelles-environnement a mené une étude auprès de six écoles volontaires dans la capitale; elle y a mesuré les niveaux de bruit, et le constat est inquiétant: dans les classes, préaux et salles de détente, les niveaux de bruit dépassent largement les normes prescrites. La raison: nos locaux scolaires accumulent les failles, du plafond

au plancher (murs, vitrages...), surtout liées à un manque d'isolation. La solution? Une isolation systématique des parois, avec des plaques de matériaux absorbant les sons: laine de roche ou fibres naturelles.

Et vous, qu'en dites-vous?

■ **Guy LATTENIST, directeur du SIEC (Service des investissements de l'enseignement catholique):**

"En ce qui concerne la problématique de l'acoustique dans les écoles, le vrai problème se situe au niveau de la réverbération des sons, que ce soit dans les classes, le réfectoire ou les salles de sport. Pour l'atténuer, on travaille surtout sur les plafonds, avec notamment l'installation de faux-plafonds acoustiques efficaces composés, par exemple, de laine de roche.

Il existe aussi des «plages acoustiques» également composées de laine de roche, qui sont des éléments verticaux à installer au milieu de locaux plus vastes et vides, où le son résonne beaucoup. Autre possibilité: l'installation de cadres aux murs, avec des éléments à l'intérieur qui absorbent le bruit.

Pour ce type de tâches, il n'est pas toujours nécessaire d'appeler le SIEC. Les écoles peuvent s'adresser directement aux fabricants et effectuer les travaux sur fonds propres. Mais si l'école prévoit d'autres réparations au même moment, mieux vaut nous contacter¹.

Depuis 2008, le Programme Prioritaire de Travaux (PPT) prévoit, en effet, des subsides pour ce qui concerne la diminution des nuisances sonores dans les établissements scolaires. La plupart du temps, les demandes de nos écoles à ce niveau se noient dans une série d'autres travaux plus lourds ou prioritaires. L'isolation vis-à-vis de l'extérieur est moins importante. Des murs épais et des doubles vitrages suffisent amplement. C'est à l'intérieur qu'il est essentiel d'atténuer la réverbération du bruit. Si on envisage de construire de nouveaux bâtiments, il faut tout de suite penser à soigner l'acoustique. Ce n'est pas un bon calcul de le faire après, le faux-plafond est indispensable! Et c'est de toute façon moins cher de le prévoir..." ■

1. SIEC: 02/256.70.61 – à consulter aussi: www.empreintesasbl.be

PROPOS RECUEILLIS PAR
BRIGITTE GERARD

Quelles langues pour les sourds ?

Pour permettre aux enfants sourds de communiquer, diverses approches se confrontent... et/ou se complètent. Échos d'un débat.

■ **Laurence MEURANT, chargée de recherches FRS-FNRS aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur:**

"Entre les deux modalités linguistiques qui sont accessibles aux sourds, c'est-à-dire la langue des signes et la langue orale, il ne doit pas y avoir de concurrence. Aucune étude ne montre, en effet, que la langue des signes soit dommageable pour l'apprentissage de la langue orale. Il est, par contre, de toute façon préférable pour l'enfant sourd d'apprendre la langue des signes. C'est de cette manière uniquement que l'on pourra lui parler sans entrave, sans artifice technologique..."

La langue des signes est spontanément accessible aux enfants sourds, et c'est elle qui leur permet le plus facilement d'entrer dans le langage et les apprentissages. Mais rien n'empêche ensuite les enfants qui

le souhaitent d'essayer d'articuler le français. Tous n'en auront cependant pas le désir ou les aptitudes.

Le problème, c'est qu'il y a une mode médicalisante, selon laquelle il faudrait «réparer» la surdité, et dont la norme serait la vocalisation. L'enseignement oraliste est malheureusement la tendance la plus répandue pour le moment. Selon celle-ci, il faut que les enfants sourds puissent parler, qu'ils acquièrent le langage, qui ne peut être que le français oral. C'est le seul objectif. Dans ce courant, on craint que la langue des signes ne fasse des dégâts. Or, c'est l'oralisme acharné qui en cause, lorsqu'il n'y a plus du tout de place pour une langue des signes spontanée.

Il faut être conscient que les enfants sourds ne parlent jamais vraiment tout à fait. Pas mal d'adultes sourds doivent faire des efforts surhumains pour lire sur les lèvres, comprendre

les autres et s'exprimer avec eux. C'est un désastre psychologique: ils parlent comme nous, mais pas en leur nom. Il faut donc avant tout être attentif au désir de l'enfant, au plaisir qu'il a à parler. Ce n'est pas facile, bien sûr, car nous avons nos aprioris, et il est difficile de prendre de la distance. Un adolescent peut décider de lui-même, à un moment, de privilégier tel système langagier, à la suite de tout un cheminement.

Je suis favorable à un enseignement bilingue, où tout est traduit en langue des signes, et où les enfants peuvent au moins apprendre le français écrit, dont ils ont besoin partout, tout le temps. Mais il ne faut pas fermer la porte à ceux qui aiment le parler. L'important est l'accès à la capacité langagière et aux savoirs, et dans ce cadre, la langue des signes est possible pour tous. Des sourds qui ont pu grandir uniquement avec la lan-

gue orale, ce sont des exceptions. Il peut même arriver que des sourds qui ont toujours vécu dans l'oralisme découvrent la langue des signes à l'âge adulte!

Il faut être attentif, au départ, à poser un choix qui ne rende pas l'une ou l'autre option impossible par la suite. Même si les sourds peuvent lire sur les lèvres et «vocaliser», ils restent sourds. Ils profiteront donc mieux de la vie avec la langue des signes. Les enfants doivent pouvoir se trouver dans un contexte où on s'adresse à eux dans la langue des signes, sans entrave, sans artifice, sans qu'ils doivent fournir trop d'efforts. En Communauté française, ce type d'enseignement bilingue n'est, à ma connaissance, donné qu'à l'Institut Sainte-Marie à Namur¹.

■ **Christine HAMOIR, chercheuse à l'Institut libre Marie Haps à Bruxelles:**

"Il est essentiel de ne pas aborder cette problématique en l'axant sur l'antagonisme entre les deux courants, langue des signes et langue orale. Ces deux courants sont indispensables. Ceci posé, l'accès précoce à une langue des signes riche et complexe m'apparaît primordial pour le développement de bon nombre d'enfants sourds prélinguaux, et certainement dès le constat que la communication orale pose problème et ne peut exercer sa fonction.

Il importe avant tout de savoir que, sur le terrain scolaire en Belgique francophone, l'enfant sourd n'a que peu accès – et quand cet accès existe, c'est de façon morcelée – à la langue des signes.

L'expérience qui se déroule à l'Institut Sainte-Marie de Namur est une exception, cependant loin de pouvoir satisfaire le besoin réel de la population des enfants sourds en âge de scolarité, ne fût-ce que pour une question géographique. Contrairement à la croyance répandue dans

l'opinion publique, la présence de la langue des signes dans l'enseignement spécialisé du type 7 reste marginale et d'un niveau de qualité très variable suivant les professeurs. Ainsi, la situation d'un professeur ayant en charge, sans connaître un signe, la transmission de branches scolaires complexes à des enfants sourds, est loin d'être exceptionnelle.

Cette situation, en regard de l'importance toute particulière que revêt une communication fluide et une relation de qualité entre l'enseignant et l'enseigné, les malmène tous deux, l'un dans sa mission, l'autre dans ses apprentissages et donc son développement, son émancipation. Ces enfants ne bénéficient donc pas d'un enseignement de la langue des signes (transmission de leur langue), ni d'un enseignement en langue des signes (conceptualisation dans leur langue).

Le constat est amer, souvent tu, difficile à exprimer parce que peut-être également difficile à recevoir. Cette situation, qui devrait préoccuper, fait le plus souvent l'objet d'une forme de déni général, tant de la part du grand public que des professionnels et des administrations.

Le développement de tout enfant est une question de désir et de besoins rencontrés. La langue est un carburant qui permet à ce désir de s'incarner. Un enfant ne choisit pas une langue, il choisit d'entrer en relation. S'il est capable de désirer en français, il le fera. Et s'il désire en langue des signes, cela ne l'empêchera pas plus tard (contrairement à certaines idées véhiculées) de désirer en français. La question, ici, est de ne pas laisser le désir s'éteindre.

Encore actuellement, notre société n'envisage essentiellement l'intégration qu'au travers de l'oralisation, ne s'autorisant dès lors pas à réfléchir à d'autres moyens d'interagir et d'y inscrire l'enfant sourd. Un enfant sourd capable d'oraliser se fraiera certainement plus facilement son chemin. À

condition, bien sûr, que sa capacité à oraliser ne se soit pas construite au détriment de son désir, ce qui fait parfois partie des «dégâts collatéraux».

Pour d'autres enfants, la langue des signes est le seul vecteur permettant l'émergence et le développement de l'intelligence inscrite en eux, intelligence nécessitant l'interaction pour se déployer.

En tant que pédagogue, ce que l'on doit privilégier, c'est l'accès au sens, à l'évocation, à l'abstraction, à l'altérité. Le parcours oraliste proposé à certains enfants sourds leur permet d'accéder au sens, à la conceptualisation tout en préservant leur désir. Ces démarches sont utiles. Mais il ne faut pas en nier les échecs. La société se doit de proposer une alternative, une pédagogie prenant racine dans la langue des signes et s'exprimant au travers d'elle.

EnSignement est le nom que porte la recherche menée par la section Profils au sein de l'Institut libre Marie Haps. Elle se développe sur le plan linguistique et pédagogique. Nos objectifs sont de fonder les apprentissages sur la langue des signes, et de permettre aux enfants sourds d'acquérir la langue française écrite au travers d'une méthode contrastive.

Le potentiel linguistique si particulier aux langues des signes doit être exploité, car il donne accès à un champ pédagogique tout aussi particulier et étonnant. Nous en méconnaissons encore l'ampleur en termes de possibilités et de conséquences positives sur le développement cognitif et global de l'enfant, ainsi que sur son bien-être". ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
BRIGITTE GERARD

1. Voir article "Montre-moi ce que tu dis" dans *entrées libres* n°12, octobre 2006, pp. 6-7.

Avis d'avis

Photo: Philippe GERON



Chaque mois, entrées libres propose un "avis de recherche". En 20 ans, le Conseil de l'Éducation et de la Formation a produit, lui, plus d'une centaine d'Avis. Autorisés, qui plus est!

12 juillet 1990. Le Conseil de l'Éducation et de la Formation en Communauté française de Belgique (CEF)¹ publie son Avis n°1: "Présentation du CEF" où, effectivement, étaient définies ses missions et sa composition (cf. pavé). On n'est jamais si bien servi que par soi-même!

LE CEF: KÈSAKO?

Le CEF, ce sont donc des Avis: 106 à la date d'aujourd'hui. C'est aussi une méthode. Lorsqu'est abordée une question, que ce soit à la demande ou d'initiative, les chargés de mission définissent le contexte dans lequel elle se pose et constituent un dossier d'instruction où sont relevés les différents éléments de la problématique. On y trouve les ressources qui éclairent cette question ou qui permettent d'élaborer des pistes de

solutions. Les conclusions de cette analyse sont formulées sous forme de recommandations.

Le CEF, c'est encore un travail d'équipe. Mais n'allez pas imaginer que c'est une armée de l'ombre! Juste cinq chargés de mission et deux secrétaires, sous la direction d'un Président du Conseil. Cette équipe documente les membres, fait des propositions, écoute les suggestions, élabore des pièces à casser, intègre les remarques. Ce travail, construit en dialogue, permet d'aboutir à des projets, soumis à la réflexion et l'approbation du Conseil. Une fois amendés et adoptés, ils deviennent des Avis, que tout un chacun peut obtenir sous forme papier ou au format électronique.

L'AVIS 105

L'avant-dernier Avis rendu par le CEF, "La formation des instituteurs et

des régents", est doublement intéressant. Il est exemplatif de la "méthode CEF", et ses recommandations ne manquent pas de pertinence.

La réflexion part d'une demande de la Ministre de l'enseignement supérieur de l'époque, **Marie-Dominique SIMONET**: "Compte tenu, d'une part, de la multiplicité des savoir-faire et savoir-être requis de la part d'un enseignant à l'égard des élèves, des parents, des collègues et, d'autre part, du contenu et de la durée des formations dispensées, je souhaite interroger le Conseil de l'Éducation et de la Formation sur l'adéquation entre l'apprentissage des qualités requises du futur enseignant et les situations auxquelles il devra faire face dans la vie professionnelle. Il me serait agréable de recevoir votre avis sur cette matière, qui devrait aider le Gouvernement de la Communauté

française à examiner un dossier important sous toutes ses dimensions et implications¹².

Première étape: évaluation de l'application du décret définissant la formation initiale des instituteurs et des régents de décembre 2000, et relevé des problèmes qu'il pose.

Deuxième étape: quelles sont les ressources internes? Autrement dit, dans les propres travaux du CEF, cette question a-t-elle déjà été traitée? En l'occurrence, oui: dans neuf Avis précédents, pour être précis. Auxquels s'ajoutent dix autres Avis comportant une référence explicite à la formation des enseignants.

Troisième étape: quelles sont les ressources externes? Dans le cadre de l'instruction du dossier, le CEF a réuni divers groupes à tâche et animé divers ateliers dont les conclusions sont prises en compte. Ensuite, les informations statistiques de l'ETNIC³ sont mobilisées, notamment celles qui concernent la rareté des candidats dans certains départements pédagogiques ou les nombreux départs anticipés des enseignants en fin de carrière. Enfin, les rapports européens et internationaux complètent ces ressources. Par exemple, le rapport Mc Kinsey de septembre 2007, qui assure qu'une des clés du succès des systèmes scolaires les plus performants est la qualité de la formation des enseignants. Ou cet autre rapport de l'OCDE de 2005, qui insiste sur le rôle crucial des enseignants et dont le sous-titre est éloquent: "attirer, former et retenir des enseignants de qualité".

Quatrième et dernière étape: les conclusions et les propositions.

DES RECOMMANDATIONS

En tête des recommandations, le CEF définit une priorité: "La maîtrise de la langue d'enseignement écrite et orale doit être un critère discriminatif pour l'obtention d'un diplôme d'enseignant, quelles que soient la section et la discipline à enseigner. Cela suppose, pour éviter des impasses, que les candidats étudiants puissent être soumis à des tests de pré-requis diagnostiques et spécifiques en matière de maîtrise de la langue attendue d'un enseignant [...]. Le résultat

de la vérification transversale de la maîtrise de la langue en fin de 1^{re} doit être un préalable au passage en 2^e année...¹⁴.

Ensuite, le CEF formule des recommandations relatives aux 13 compétences requises des instituteurs et des régents, au système de formation initiale et en cours de carrière des enseignants, à la fonction d'enseignant, aux formateurs d'enseignants, à l'élaboration d'une nouvelle politique de la formation des enseignants. Impossible d'énoncer toutes ces propositions, nous vous renvoyons au document lui-même.

Mais les recommandations concernant les formateurs d'enseignants méritent qu'on s'y arrête. Tout d'abord, parce que cette analyse semble hors-propos: il s'agit de la formation des enseignants, pas de leurs formateurs! Sauf que, dans le cours de l'instruction, il est apparu que c'était un point crucial et sans doute une faiblesse du système. Ensuite, parce que les constats et propositions sont judicieux: il faut rendre la fonction de formateur d'enseignants plus attractive et désirable; il est souhaitable que les enseignants des départements pédagogiques aient l'occasion de faire une expérience minimale de l'enseignement secondaire ou fondamental; il faut supprimer les obstacles qui découragent les meilleurs enseignants du secondaire à postuler dans cette fonction; une formation en cours de carrière doit être proposée aux enseignants du supérieur pédagogique et rendue progressivement obligatoire.

En 1990, les Ministres GRAFE et YLIEFF se doutaient-ils, en créant ce "machin en plus", qu'il allait devenir, au fil des ans, une ressource précieuse documentant et éclairant avec acuité les grandes questions du système éducatif en Communauté française de Belgique? ■

JEAN-PIERRE DEGIVES

1. www.cef.cfwb.be

2. CEF, *La formation des instituteurs et des régents*, Avis n°105, juin 2009, p. 2.

3. Entreprise de technologies nouvelles de l'information et de la communication – www.etnic.be

4. CEF, *La formation des instituteurs et des régents*, Avis n°105, juin 2009, p. 10.

MISSIONS ET COMPOSITION DU CEF

Les deux missions principales du CEF:

- promouvoir l'enseignement et la formation et être un lieu de rencontre et de collaboration entre ces deux pôles;
- remettre des Avis et formuler des propositions sur toute matière touchant à l'enseignement et à la formation.

Sa composition:

- la *Chambre de l'enseignement* est composée de représentants des Pouvoirs organisateurs de tous les réseaux d'enseignement, des organisations syndicales représentatives des enseignants, des fédérations d'associations de parents, des universités, des étudiants de l'enseignement supérieur;
- la *Chambre de la formation* est composée des représentants d'organisations issues des champs du dialogue social (organisations patronales et organisations syndicales interprofessionnelles), de l'éducation permanente, des opérateurs de formation professionnelle.

LES THÉMATIQUES ABORDÉES AU CEF

Avis 78: *Orientation et information sur les études, les formations et les métiers*

Avis 87: *Le manuel scolaire, un outil privilégié au service des enseignants et des apprenants*

Avis 90: *Orientation, guidance, information... tout au long de la vie*

Avis 95: *Appropriation des savoirs fondamentaux*

Avis 96: *Les compétences clés et l'éducation et la formation des groupes de personnes fragilisées*

Avis 97: *L'orientation des adultes et des jeunes dans le cadre de l'insertion et de la formation professionnelles*

Avis 98: *L'orientation dès l'école obligatoire et tout au long de la vie*

Avis 101: *Une démarche d'orientation au 3^e degré dans le cadre des deux semaines octroyées par le décret "Missions"*

Avis 102: *Les capacités créatrices pour le 21^e siècle. Quelle approche des arts à l'école?*

Avis 103: *Regards croisés sur l'enseignement maternel au départ d'une réflexion sur l'apprentissage de la langue de l'enseignement à l'école maternelle, un enjeu d'équité et d'accrochage scolaire*

Avis 104: *Les abandons scolaires prématurés*

En cours aussi: la problématique des stages; la responsabilité des établissements d'enseignement par rapport aux objectifs d'équité et d'efficacité; la qualité dans l'enseignement qualifiant et la formation professionnelle...



Photo: François TEFNIN

Devenir enseignant: pourquoi? Pourquoi?

Quelles sont les motivations qui poussent à vouloir enseigner? Question essentielle pour l'intéressé(e), mais aussi pour ses élèves. Exemples d'hier...

"Mon père, analphabète, était remarquablement intelligent. Il faisait seul tous ses calculs: ventes, achats. Il avait des procédés à lui pour multiplier et ne faisait jamais d'erreurs. Il savait plus d'histoire et de géographie qu'un bon élève du certificat d'études. Parlait-il avec quelqu'un d'instruit, il questionnait, situait et retenait (...).

Ma mère avait les pieds au sol. Elle ne s'embarassait pas de spéculation. Les enfants, la maison, les volailles, les cochons étaient son lot. Habile, active, elle était fière et avait du goût. Une maison propre, bien tenue, un peu coquette si possible était son rêve. À force de travail et d'économie, elle parvint à renouveler ce qu'on appelait mobilier: des caisses de bois mal équarries, noires.

Un soir d'hiver en 1880, l'instituteur vint faire le recensement. Ses papiers remplis, on lui offrit le verre de vin traditionnel. Comme remerciement, un bout d'aimable conversation, dont je fis les frais. Il parla de mes possibilités, du métier d'institutrice qui était pour demain. (...)

Mes pauvres chers parents durent voir le ciel s'entrouvrir. Ils mirent le pied dans l'entrebâillement afin que la porte ne se referme pas.

Pour moi, c'était une sorte de conte de fées". (Mlle L., née en 1868, Cher)

"Il est vrai que dès l'âge de dix ans je proclamais mon désir d'être maître d'école comme papa. (...) Intéressé à son travail, je vécut plus près de mon père; et cela me valut, comme premier et bien précieux bénéfice, d'éprouver davantage sa sensibilité, sa tendresse, son indulgence et son humour. Je devins pour lui un auxiliaire apprécié: à la mairie où je calligraphiais, sous sa dictée, l'un des deux exemplaires de l'État Civil, ou des délibérations du Conseil Municipal ou telle autre copie aux exemplaires multiples; soit à l'école où je faisais, en qualité de moniteur auprès des petits élèves, l'apprentissage de mon futur métier.

Les jours de congé, il m'était interdit de me mêler, dans le bourg, à mes camarades de classe. Le fils de l'instituteur ne devait pas s'associer à leurs farces, à leurs incursions dans les jardins des voisins, à leurs disputes parfois grossières. Il m'arrivait alors de m'enfermer dans la salle de classe où j'avais libre accès; je disposais de ses richesses: bibliothèque, collections de musée, fournitures variées qui sentaient bon le papier neuf et qui excitaient mon envie, livres de mon père plus riches que les miens, et notamment certain recueil de chants appris par audition, et dont j'étudiais après coup la musique; je découvrais aussi des préparations de leçons, des documents, des monographies, tous les fruits du consciencieux travail d'un maître exemplaire.

Ce maître je l'aidais à remplir les tableaux noirs de textes de devoirs; parfois aussi je le suppléais auprès des élèves qui avaient négligé d'étudier leurs leçons (...). Loin de me rebuter, les tâches variées que me confiait mon père flattaient mon amour-propre; j'étais fort sensible au témoignage de la confiance et préoccupé de la mériter. J'étais fier aussi de l'autorité qui m'était conférée. C'était donc en garçon averti et déjà «engagé» que j'allais poursuivre mes études en vue de devenir instituteur..." (R. J., né en 1889, Manche)

JACQUES OZOUF, NOUS LES MAÎTRES D'ÉCOLE, ÉD. RENÉ JULLIARD, 1967, PP. 74-85.

Sport et citoyenneté à l'européenne



Photo: François TEFNIN

Le potentiel éducatif des activités sportives a déjà largement été démontré. Le sport peut, en effet, promouvoir de bonnes pratiques et des expériences positives qui contribuent à développer des comportements de civisme et de citoyenneté. Mais certaines conditions doivent être réunies, qui favorisent le développement de l'autonomie et la promotion du dialogue et du respect.

Une expérience, menée de 2007 à 2009 dans le contexte d'un programme européen Comenius, est intéressante à plus d'un titre. Au cours de celle-ci, un outil d'évaluation formative du "mieux vivre ensemble par le sport" a notamment été élaboré.

FAIRPLAY

C'est un Français, **Jean-Pierre BARTAL**, qui est à l'origine du projet. Constatant une régression du fairplay et du respect dans le club d'escrime

qu'il animait, il a cherché à aider les jeunes sportifs à prendre conscience de leurs comportements en mettant au point une grille d'auto-observation. Soucieux de faire connaître son travail plus largement, il l'a présenté dans le cadre du programme Comenius développé par l'Union Européenne. Une première rencontre a été organisée en janvier 2007 pour les établissements scolaires intéressés. Un partenariat multilatéral s'est mis en place entre le Collège Risso de Nice (France), la Budehaven Community School de Bude

des Cornouailles (Angleterre) et le Collège Saint-François-Xavier 1 de Verviers (Belgique). Deux "associés" se sont joints à cette équipe pour lui apporter leur expertise scientifique et pédagogique. Il s'agit de l'Université autonome de Barcelone pour la Catalogne (Espagne) et de la Fédération de l'enseignement secondaire catholique (FESeC) pour la Belgique.

EVALSPORT

Il est apparu rapidement que le projet ne pouvait pas se limiter à la mise au point d'une grille d'observation du comportement citoyen des élèves. Il était indispensable de développer des moyens pédagogiques et méthodologiques pour faire progresser les élèves vers les attitudes attendues et les stabiliser à long terme, et dans différents milieux de vie. Il a également été décidé de se centrer sur les pratiques sportives essentiellement scolaires, même si la grille confectionnée peut servir aussi dans d'autres contextes. Le groupe de travail s'est également focalisé sur **huit valeurs** qui semblaient les plus significatives et sur lesquelles les partenaires des trois pays se sont engagés à agir, à savoir: respect des personnes, respect des règles et des normes, respect de l'environnement, engagement personnel, prise de responsabilité, participation à la prise de décisions, solidarité et estime de soi.

OUTILS

Plusieurs propositions méthodologiques ont été élaborées à l'occasion du déroulement du projet, dont un document intitulé *Jeux collectifs et citoyenneté*, mis au point par la Commission du secteur éducation physique de la FESeC, pour aborder plus facilement tous les thèmes de citoyenneté prévus dans la grille d'observation *Evalsport*. Ce document est disponible en téléchargement¹.

Un module de formation dans le cadre du programme européen Comenius est également proposé dans l'offre 2009-2010 pour présenter l'outil *Evalsport* et les expériences pédagogiques menées à bien grâce au projet². ■

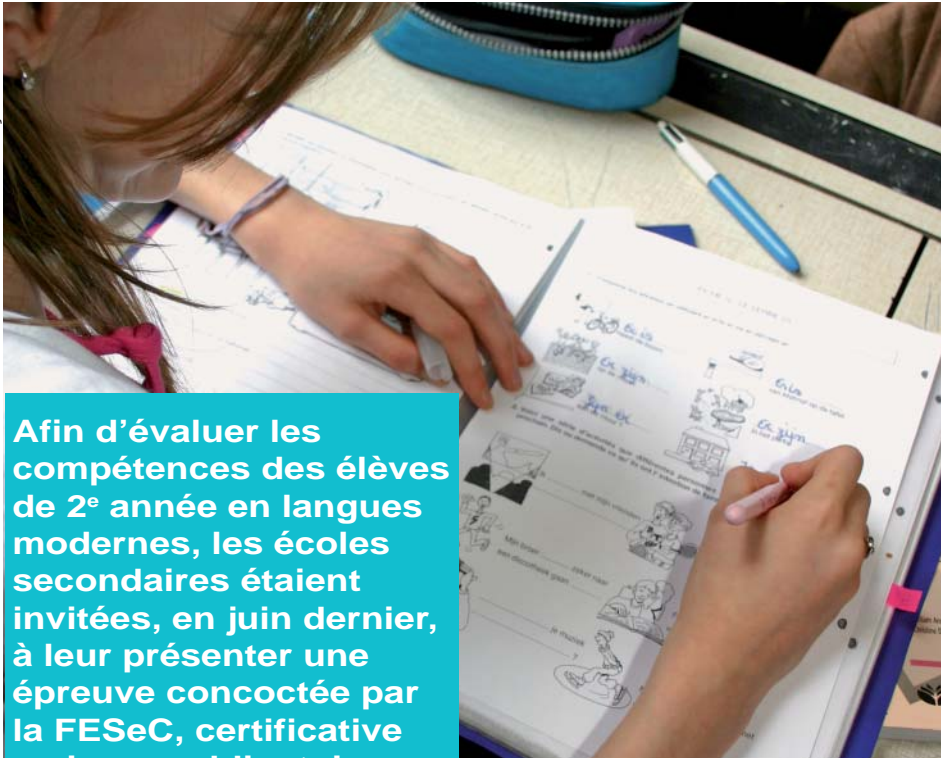
MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. www.segec.be/fesec/Secteurs/EducPhysique/educ_sportive.htm

2. Pour tout renseignement: Jean-Michel DAELE, responsable du secteur éducation physique à la FESeC – jeanmichel.daele@segec.be

Les langues modernes au crible de l'évaluation

Photo: François TEFNIN



Afin d'évaluer les compétences des élèves de 2^e année en langues modernes, les écoles secondaires étaient invitées, en juin dernier, à leur présenter une épreuve concoctée par la FESeC, certificative mais non obligatoire. **Nicole BYA**, responsable de secteur en langues modernes, nous en précise les objectifs et livre quelques constats à partir des résultats.

Quels étaient les objectifs de cette épreuve évaluative?

Nicole BYA: L'épreuve concernait les élèves de la fin du 1^{er} degré de l'enseignement ordinaire en langues modernes, donc anglais, néerlandais et allemand. L'objectif était, d'une part, de préparer les enseignants à l'évaluation externe et, d'autre part, de recueillir un maximum d'informations pour cibler les besoins des enseignants et des élèves et déterminer l'outillage nécessaire à l'amélioration de l'approche par compétences.

Concrètement, en quoi consistait cette épreuve?

NB: Elle devait permettre d'évaluer le niveau de maîtrise des quatre compétences communicatives par les élèves, soit l'expression orale, l'expression écrite, la compréhension à l'audi-

tion et la compréhension à la lecture. L'épreuve était constituée de tâches complexes, visant la maîtrise des compétences sur base de modalités proposées en interréseaux (par la commission "outils d'évaluation"). Plus de 60% des écoles l'ont utilisée comme examen de fin d'année.

Quels enseignements peut-on tirer à partir des résultats?

NB: Un grand nombre d'enseignants nous ont fait part de leurs observations, mais le retour n'est pas suffisant pour établir des statistiques fiables. On peut tout de même dégager certaines conclusions. En ce qui concerne les productions, les problèmes rencontrés sont souvent liés à une difficulté de mobiliser les savoirs et savoir-faire acquis (lexicaux et grammaticaux) dans une pratique non guidée. Les élèves éprouvent des difficultés à utiliser un vocabulaire adéquat, et plus encore un lexique riche dans leurs productions non guidées alors que, par ailleurs, ils connaissent les termes auxquels ils auraient dû avoir recours. Il faut donc prévoir des phases de travail qui permettraient de développer cette capacité à transférer les savoirs et savoir-

faire vers les compétences. En ce qui concerne l'expression orale, on note une difficulté des élèves à gérer l'interaction. On peut se demander ici si les stratégies nécessaires sont suffisamment développées et si les élèves sont bien entraînés. Enfin, dans le domaine de la compréhension, les élèves ne semblent pas reconnaître un vocabulaire supposé connu. Autre problème lié à la compréhension: le manque de précision et la difficulté à lire et à décoder une consigne (fût-elle en français).

Que peut-on mettre en œuvre pour remédier à ces difficultés?

NB: Idéalement, tous les cours de langues modernes devraient être donnés dans la langue cible. Mais il faut également investir du temps dans le développement de stratégies liées aux différentes compétences, pour permettre aux élèves d'effectuer ce passage des savoirs et savoir-faire aux compétences. C'est au sein des séquences de cours qu'il faut entreprendre cette démarche. Par ailleurs, nous pensions, suite aux résultats de ce test, développer de nouveaux outils, mais en fait, les outils qui peuvent être utiles existent déjà! La première réponse à apporter est de renforcer les phases de l'approche par compétences. Il ne faut pas laisser tomber l'étape de l'installation de stratégies. L'animation pédagogique peut travailler à ce niveau dans les écoles et aider les enseignants. Il faudrait d'ailleurs renforcer cet accompagnement.

L'épreuve sera-t-elle reproduite cette année?

NB: Une nouvelle épreuve est prévue fin juin 2010, sur le même principe de base. Mais pour la suite, on ne sait pas encore! Au cours du 2^e trimestre, les écoles recevront les modalités précises sur le timing et la procédure de diffusion de l'épreuve. Celle de l'année dernière est, par ailleurs, téléchargeable sur le site du SeGEC². ■

PROPOS RECUEILLIS PAR BRIGITTE GERARD

1. Les outils FESeC pour les langues modernes, notamment "développement de l'expression orale" et "renforcement de la lecture", sont téléchargeables sur: www.segec.be > enseignement secondaire > documents et programmes.

2. www.segec.be > enseignement secondaire > Langues modernes: épreuves de fin de 2^e année commune/juin 2009.

PIERRE HARMEL

Une conscience pour aujourd'hui

Photo: François TEFNIN



"Si je devais recommencer ma carrière, je demanderais une chose, c'est d'être enseignant parce que je crois que c'est une des plus belles fonctions qui existe", confiait Pierre HARMEL à son biographe en 1998¹.

Cette phrase prend un sens particulier pour les acteurs de l'enseignement qui savent, certes, que Pierre HARMEL fut un homme d'État exceptionnel, unanimement salué par la presse et le monde politique lors de sa récente disparition, mais qui ignorent peut-être qu'il fut le réel inspirateur du Pacte scolaire de 1958.

Né en 1911 à la veille du premier conflit mondial, marqué par la seconde guerre et la mort de son frère, qui sera arrêté par la Gestapo et fusillé au camp de Blankenburg en 1945, cet homme a, toute sa vie, fait le choix de *"chercher ce qui rapproche davantage que ce qui sépare"*. Ce chrétien convaincu participe, dès l'automne 1944, à la réflexion qui conduira à la création du Parti social chrétien. Constatant le fonctionnement de la société belge "compartimentée" entre non-croyants et croyants, influencé par l'œuvre de Jacques MARITAIN, il pose la question de la déconfessionnalisation du parti, jugeant que même si chacun reste fidèle à ses

convictions, un dialogue entre les uns et les autres est nécessaire. Il estime donc indispensable d'accueillir des non-catholiques au sein du parti.

LE RESPECT DES CONSCIENCES

Élu dès 1946, il devient ministre de l'Instruction publique après les élections du 4 juin 1950, et se retrouve au cœur du débat qui agite le monde scolaire belge depuis plus d'un siècle. En effet, l'article 17 de la Constitution de 1831 a ouvert la voie tant à l'enseignement libre qu'à l'enseignement de l'État et, très rapidement, les conceptions catholiques et libérales sur l'organisation de l'enseignement s'opposent. Une question de principe se pose: la famille doit-elle l'emporter sur l'État, dans les choix en matière d'enseignement? P. HARMEL revendique la priorité pour les parents. Il veut préserver le respect des consciences et des libertés constitutionnelles. Son objectif affiché est de rétablir l'équilibre entre enseignement officiel et enseigne-

ment privé dans les avantages reçus du pouvoir, mais aussi de prendre un ensemble de mesures législatives et réglementaires en vue de mener une politique pédagogique et culturelle à la hauteur des besoins du temps.

Il publie, en automne 1951, un article essentiel dans *La Revue Nouvelle*², où l'on trouve l'expression d'une réelle volonté d'apaisement: *"Le jour (...) où on aura fixé pour les écoles publiques ou libres des mêmes conditions d'existence équivalentes et raisonnables, le pas le plus important aura été franchi vers une compétition pacifique et une rationalisation indispensable des réseaux"*. Il souligne aussi que *"le but est donc d'élargir le champ de la liberté, de telle manière qu'elle devienne «effective», après que les gouvernants auront levé les obstacles à son exercice par les parents peu fortunés"*.

Il manifeste ici, dans cette attention aux plus pauvres, sa fidélité à la doctrine sociale de l'Église. Dès cet article, les lignes de force du futur Pacte scolaire sont exposées.

Dans ce souci d'un dialogue respectant tant l'enseignement de l'État que l'enseignement libre, il ne sera compris ni par les siens – il connut des heurts avec le cardinal VAN ROEY sur cette question –, ni par l'opposition politique. Il faut reconnaître que Pierre HARMEL avait une haute opinion du pouvoir exécutif qui ne pouvait, selon lui, constituer une succursale d'un parti ou d'une Église. Le gouvernement suivant, libéral-socialiste, remettra en cause les mesures prises, provoquant ainsi la deuxième guerre scolaire. Tout cela pour finalement aboutir, sous un gouvernement catholique-libéral, le 20 novembre 1958, au fameux Pacte garantissant notamment la liberté du chef de famille dans le choix de l'école de ses enfants, la construction d'écoles officielles permettant d'exercer ce libre choix, la prise en charge par l'État du traitement de tous les enseignants et l'octroi de subsides à toutes les écoles.

Comme l'écrit Vincent DUJARDIN³, le leitmotiv de sa vie politique fut de servir la paix: la paix scolaire, la paix royale, la paix communautaire et la paix internationale. Bel hommage, pour le monde de l'école, de savoir que cet homme aurait voulu être enseignant... ■

ANNE LEBLANC

1. DUJARDIN V., *Pierre HARMEL*, Le Cri édition, Bruxelles, 2004, p.175.

2. HARMEL P., "Réflexions sur la liberté scolaire en Belgique" in *La Revue Nouvelle*, septembre 1951, pp. 145-157.

3. DUJARDIN V., *op.cit.*, p. 754.

“

IL EST BON DE LIRE ENTRE LES LIGNES,
CELA FATIGUE MOINS LES YEUX.

SACHA GUITRY

ESPACE NORD



Jacqueline HARMAN

Jusqu'au dernier jour de mes jours

Emballé par
Jean-Claude
SERVAIS

Luc Pire /Espace
Nord, 2009

Dans ce recueil de nouvelles, **Jacqueline HARMAN** nous livre une série de portraits de femmes aux multiples facettes. L'une se bat aux côtés d'hommes et de femmes pour venger la mort de son père et d'autres résistants... L'autre, par peur de vieillir, enfante à près de soixante ans et se condamne elle-même et son enfant à vivre à l'écart du monde... Une troisième sauve, à sa façon, les vierges de son pays des griffes d'un dragon...

Ces histoires singulières sont présentées dans un coffret-cadeau à tirage limité, illustré brillamment par le dessinateur de bandes dessinées **Jean-Claude SERVAIS**.

CONCOURS

Gagnez un exemplaire d'un des deux livres ci-dessus en participant en ligne, avant le 25 janvier 2010, sur www.entrees-libres.be > concours.

Les gagnants du mois d'octobre sont: Marie-France DROUART, Anne-Marie AERTS, Claude LORENT, Katty DELHEZ, Margaret VANNESTE, Bernard LEPOUTRE, Luc DE VOS, Clara-Lou DEJAEGHER, Severina SCIACCHITANO et Nancy WITDOECK.

UN LIBRAIRE, UN LIVRE



Linda URBAN

La formule du succès

Collection Neuf
de l'École des
loisirs, 2009

À partir de 10 ans

Zoé a 10 ans, elle est enfant unique et rêve d'être pianiste virtuose. Elle se donne six ans pour paraître dans les plus grandes salles de concert coiffée d'un diadème, éblouir le public et vivre la musique aussi intensément qu'HO-ROWITZ. Elle a donc demandé au Conseil des Affaires familiales, son papa, un piano. Elle a reçu un orgue en simili-bois, assorti d'un banc en vinyle, qui fait un bruit de soufflerie. Le Perfectone D-60. Et six mois de leçons gratuites dispensées par Mabelline PERSON, pour maîtriser sur tous les tons et tous les rythmes les génériques de télé des années 70...

Beaucoup de drôlerie, de finesse et de profondeur dans cette histoire où l'assiduité, le talent et la faim d'amour que manifeste Zoé vont changer – pour un mieux – un père incapable d'affronter la vie réelle, une mère rendue indisponible par ses responsabilités professionnelles, et un garçon gentil mais déçu par sa propre famille.

Bernard SAINTES

Librairie de l'Écrivain public

**rue de Brouckère 45
7100 LA LOUVIERE**

Tél. 064/28.04.33

Fax 064/22.98.44

www.librairie-ecrivainpublic.be

À LIRE...

Dominique DUPRIEZ

La nouvelle orthographe en pratique
de Boeck – Duculot, 2009

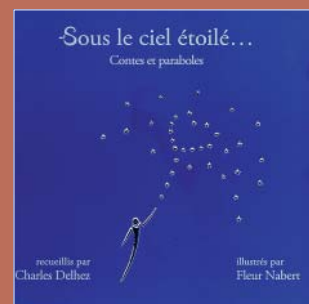
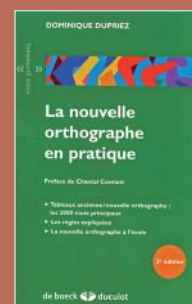
Une deuxième édition de cet ouvrage reprend des tableaux comparatifs de l'ancienne et de la nouvelle orthographe pour 2.000 mots principaux, les nouvelles règles expliquées, des propositions pour l'apprentissage de la nouvelle orthographe à l'école...

Charles DELHEZ

Sous le ciel étoilé...
Contes et paraboles

Éditions Fidélité, 2009

Une centaine d'histoires connues ou inédites, pour faire rêver ou grandir.



L'EXTRAIT

DES RISQUES DE LA DIFFÉRENCE

Anne part enseigner le français à Séville, en remplacement d'un professeur titulaire. Avec un certain succès auprès des élèves. Quant aux collègues, c'est une autre affaire...

" Je leur lisais Victor Hugo avec passion, sans laisser au hasard une seule syllabe de ce texte grandiose, en isolant les phrases les plus nécessaires dans de larges silences et en faisant tourbillonner les autres dans de subtils mouvements d'accélération et de décélération. Au bout de quelques minutes, ils étaient emportés, je le voyais, ils s'accrochaient à leur feuille comme pour l'empêcher de finir et, lorsqu'elle finissait, réclamaient la suite de l'histoire avec une avidité qui dépassait celle que leur faisait éprouver la sonnerie stridente de la récréation. Nous restions en classe, et je continuais à lire, tandis que venaient frapper les vitres de notre local les éclats de voix de cinq cents autres élèves, furieux, se méprenant quant à mes intentions, plaignant ces pauvres condisciples d'être ainsi retenus en classe par une méchante vacataire durant le temps sacré de la récré et jurant de les venger au plus vite. Mais la vengeance ne venait pas, ne venait pas, du moins, de ces élèves compatissants dont le degré d'empathie s'avérait bien vite inférieur à leur inestimable faculté d'oubli. Non, la vengeance venait, plus insidieusement, de mes collègues, que le titre de professeur semblait avoir métamorphosés en chiens de garde. Leurs soupçons à mon égard s'étaient éveillés autour de la photocopieuse, lorsqu'ils avaient dû constater avec effroi, en voyant Victor Hugo sortir de la machine, qu'il y avait manifestement un vice de forme, que, malgré leurs attentes les plus légitimes, je n'étais pas la reproduction conforme d'Imma. «Où en es-tu avec tes élèves?» me demandaient-ils, méfiants. Ils attendaient, en guise de réponse satisfaisante, un numéro de page de manuel ou une rubrique grammaticale. J'aurais pu répondre «Page 74» ou «Les phrases relatives», si j'avais eu un minimum d'intelligence stratégique ou de diplomatie, mais je n'étais dotée ni de l'une ni de l'autre, et je préférais m'en remettre à Hugo, en leur confiant: «J'en suis à la chute chromatique de Fantine. Terrible, n'est-ce pas?». Mais ils n'avaient pas lu **Les Misérables**, préféraient le copinage solidement établi avec Imma à l'envoûtement inattendu des auteurs de génie, qui semblaient cristalliser tout ce qu'ils abhorraient: une sorte de grandeur hors la loi sur laquelle un enseignement orthodoxe ne pouvait avoir de prise.

L'infidélité dont je faisais preuve à l'égard de mon modèle s'est, ainsi, avérée être mon péché capital, dont ils n'ont jamais voulu m'absoudre, heureux d'y trouver un motif de réprimande et de divertissement. Dans le creux de leurs fauteuils, siégeant fermement au creux de la salle des professeurs, ils tissaient des rumeurs. Je n'en récoltais heureusement que des bribes édulcorées, quelques heures après la diffusion originelle du venin. Si j'osais, en effet, m'approcher de leur territoire, ils se taisaient brusquement, pour échanger de petits sourires satisfaits et complices. Je m'enfuyais, soulagée de n'avoir pas reçu en plein cœur la flèche que plus tard un être bienveillant attraperait au vol et me rendrait avec gêne, soucieux de m'avertir des menaces que j'encourais. Je ne savais au juste de qui j'étais la cible: de personne en particulier, de tout le monde en somme. Mon ennemi, en effet, n'était pas un prof, mais le monde des profs, ou, du moins, d'un certain nombre de profs. J'eusse été bien en peine, si je l'avais voulu, de délimiter les frontières du groupe qui m'était hostile. La menace venait de partout, des couloirs infinis, des sols centenaires, des caves obscures et des murs las de la salle des professeurs. Partout résonnaient des voix qui dénonçaient, qui accusaient, qui ricanaient. Nulle part je ne m'en sentais à l'abri, nulle part, si ce n'était dans l'un ou l'autre lieu protégé, tel que pouvait l'être ma classe, où je lisais, psalmodiais Hugo comme la cadence toute-puissante d'un concerto pour piano. J'en sortais les yeux brillants, pleine d'une exaltation toujours nouvelle, avant de longer les locaux occupés par mes collègues, de trébucher sur leurs remarques désobligeantes, et de boitiller jusqu'à leur repaire où je devais affronter leurs visages clos, leurs regards méprisants et leurs jugements silencieux.

Alors, fatiguée d'adresser de vains bonjours et de timides sourires à cette foule suspicieuse, je me glissais jusqu'à cet autre lieu protégé, la chapelle du lycée Virgen de la Consolación, havre de noblesse et de paix où il me semblait avoir la permission de séjourner plus longtemps. Les murs y étaient hauts, l'air y était frais, et, s'élevant du jubé comme un dieu plus large et plus clément que tous les autres, un orgue consolateur paraissait s'incliner vers ma peine, m'inviter à le rejoindre, à poser sur lui mes mains tremblantes, pour répandre dans tout l'établissement la plus terrible des fugues de Bach". (pp. 109-111)



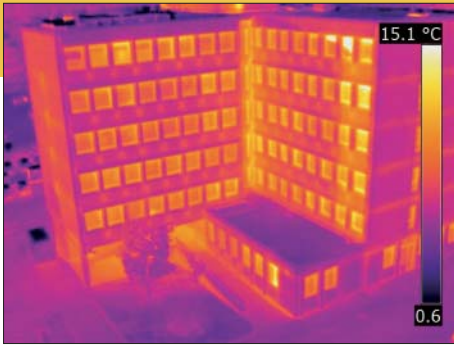
VICTOR HUGO



Marie DELOS

L'immédiate

Seuil, 2009



ORIENTATION "ÉNERGIE"

L'augmentation du prix des énergies, les changements climatiques, la diminution des ressources énergétiques et encore bien d'autres raisons ont incité les Régions à agir pour réduire leur empreinte écologique. À Bruxelles, les bâtiments représentent 71% de la consommation en énergie. Les bâtiments scolaires font partie des gros consommateurs auprès desquels il est indispensable d'intervenir. Pour y remédier, la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) a mis au point une méthode de travail intitulée **projet PLAGE** (Plan local d'actions pour la gestion énergétique). Elle subsidie également des responsables Énergie dans les différents réseaux proportionnellement à leur parc immobilier. À ce titre, l'Enseignement libre subventionné confessionnel en compte trois.

L'objectif de ce projet est d'aider gratuitement les Pouvoirs organisateurs et les

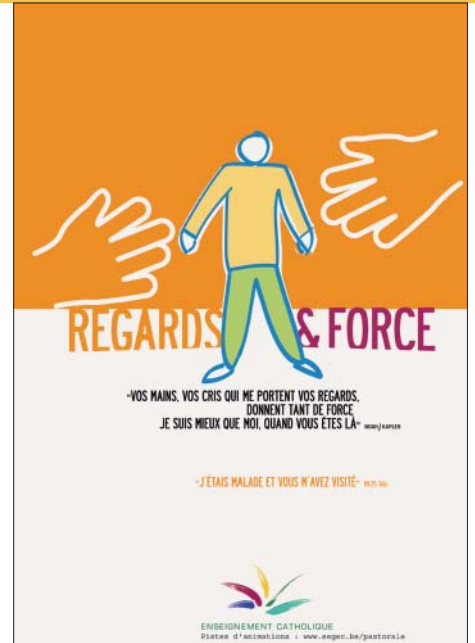
directeurs d'école en RBC à développer de manière volontariste une politique de gestion énergétique de leur patrimoine (établissements scolaires: maternel, primaire et secondaire ordinaire et spécialisé), ainsi que d'y sensibiliser leurs utilisateurs (Pouvoirs organisateurs, directions, gestionnaires, élèves...).

Le projet PLAGE se déroulera en plusieurs phases sur une période de 4 ans. Dans un premier temps, la mission consiste en l'établissement du cadastre énergétique de l'ensemble des bâtiments scolaires. Par la suite, un plan d'action sera élaboré et mis en place dans les établissements les plus problématiques. Ne manquez pas l'opportunité d'améliorer durablement vos performances énergétiques au bénéfice de l'environnement et de vos finances, et de participer également aux efforts pour atteindre les objectifs de Kyoto.

Le projet est en phase de démarrage, les premières informations sont disponibles sur www.segec.be > **SIEC** > **Énergie Bruxelles**.

Pour toute information complémentaire: amaury.formule@segec.be ou marc.lemye@segec.be

Avec le soutien de



PASTORALE: TROISIÈME!

En plein cœur de l'hiver, chacun doit faire face aux microbes et virus de toutes sortes... Mais certains ont des difficultés autrement plus lourdes à porter: problèmes familiaux, dépression, handicap, échec, blessures... Dans ces moments pénibles, une visite, un regard, un geste, une parole peuvent faire toute la différence, et nous relier à ceux qui souffrent. Cette troisième affiche est là pour nous rappeler l'efficacité de nos attentions, jamais dérisoires.

Des pistes d'animations sont disponibles sur www.segec.be/pastorale, ainsi qu'auprès des équipes diocésaines de pastorale.

Informations complémentaires: myriam.gesche@segec.be.

ENQUÊTE EN EAUX TROUBLES: NOUVEAU JEU SUR LE THÈME DE L'EAU

Vous souhaitez aborder le thème de l'eau avec des jeunes de 8 à 14 ans? Un **CD-Rom** vous fera découvrir de manière pédagogique toutes les facettes de l'eau en Région wallonne. Stimulé par une enquête sur la pollution d'une rivière, le joueur sera amené à rencontrer un large panel d'acteurs qui ont un lien avec l'eau en Région wallonne. Au-delà de cette diversité de rencontres, le message vise à faire percevoir que nous avons tous un rôle à jouer dans la préservation de nos ressources en eau.

Pour commander gratuitement le jeu: joelle.burton@spw.wallonie.be



À VOS CAMÉRAS!

Allier créativité et lutte contre le racisme, c'est ce que propose **Media Animation** avec son concours de courts métrages intitulé "*L'interculturalité: clefs contre le racisme?*". Cette édition 2010 du "Concours de créativité contre le racisme – À films ouverts" est à la portée de tous, amateurs ou professionnels, jeunes ou adultes... Chaque participant peut réaliser, à l'aide d'une caméra, d'un GSM ou encore d'un appareil photo, un court métrage (8 min. maximum) ou un très court métrage (moins d'une minute) sur le thème choisi. Un jury, présidé par **Philippe REYNAERT** et composé de professionnels du cinéma, de responsables associatifs et de personnes actives dans la communication, décernera un prix par catégorie, lors de la soirée de clôture du 21 mars 2010. **BG**

Pour plus d'informations: www.afilmsouverts.be.

Inscriptions avant le 22 janvier 2010, et envoi des films avant le 22 février à l'adresse suivante: "À films ouverts", c/o Media Animation, av. Mounier 100 à 1200 Bruxelles. Tél. 02/256.72.33.



COMMENT PEUT-ON ÊTRE NAÏF?

Pour un dessin d'enfant, la naïveté paraît presque une qualité. Mais dès qu'on quitte les rives de la jeunesse, la naïveté devient vite suspecte. Suspecte d'un manque de maturité, voire d'intelligence. "Comment peut-il/elle être naïf/naïve à ce point?", entend-on dire de telle personne qui, à notre estime, s'est laissée bernier, au mieux par sa crédulité à une histoire incroyable, au pire par les manœuvres suspectes d'un malveillant.

Heureusement, il nous reste les dictionnaires. Interrogeons-les à propos de la naïveté: "simplicité sincère et confiante d'une personne", nous annonce la définition. À la page des synonymes, on trouve en premier: fraîcheur, honnêteté, innocence, simplicité. Une deuxième volée de termes équivalents nous livre: donquichottisme, idéalisme, optimisme, utopie. Ce n'est qu'ensuite qu'arrivent la candeur et la crédulité. Limitons-nous donc aux deux premiers sens pour constater que la naïveté n'est pas si ringarde que cela.

Au point, peut-être, de nous la souhaiter mutuellement pour l'année qui vient. Que la fraîcheur de notre regard suscite chez nos élèves/étudiants l'envie d'apprendre. Que notre honnêteté intellectuelle nous incite à interroger la pertinence de nos démarches pédagogiques. Qu'une forme d'innocence nous permette de nous émerveiller devant des questions qui, autrement, nous paraîtraient saugrenues. Que la simplicité nous évite de nous "prendre la tête" et de compliquer les choses à loisir quand cela ne se justifie pas.

entrées libres vous souhaite donc une année 2010 empreinte de naïveté, naïve comme un dessin d'enfant... ■

LE COMITÉ DE RÉDACTION



Dessins:
élèves de 1^{re} Phase
Arts appliqués
(Le Soleil Levant,
Montignies-sur-
Sambre)



Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais il y a des jours où on n'a pas envie de rire. Et comme cette rubrique m'autorise à naviguer entre humour et humeur, je privilégierai cette fois la seconde.

LA PRESSE PRESSÉE...

La radio m'accompagnait l'autre soir, lors d'un retour en voiture. À propos de la récente disparition d'un petit garçon et de la découverte de son corps quelques jours plus tard, journalistes et éminences du droit discouraient sur le traitement médiatique de l'affaire. Les seconds reprochaient aux premiers – bien trop délicatement, à mon estime – leur empressement à faire (et surtout à vendre) de la copie, à céder à la pression de l'audimat ou à l'obligation d'inédit à chaque parution. Pour leur piètre défense, les représentants de la presse invoquaient deux "arguments", si tant est qu'on puisse ainsi qualifier de misérables justifications: "C'est notre métier!". Sous-entendu, de farfouiller, d'interroger Pierre et Paul, d'interpréter... jusqu'à proposer au bon peuple un sondage sur Internet quant à la culpabilité de tel ou tel! Au point de confondre enquêter et fouiner, informer et insinuer, noircir de la copie et une réputation. Et d'enfiler par usurpation et alternativement les habits de policier, d'enquêteur ou de juge. Rien d'étonnant,

à une époque où tout le monde veut sortir du rang et n'arrive ni à tenir en place, ni à tenir sa place!

Lors de cette discussion de café du commerce de l'information, nos tristes reporters opposaient une deuxième thèse: "Le public a le droit (variante: le besoin) de savoir". Conditionnés par les exigences du "toujours plus" contemporain, certains journalistes semblent avoir rayé le mot éthique de leur vocabulaire, sous prétexte que s'ils ne répondent pas aux fringales d'infos de leurs lecteurs, d'autres le feront à leur place, et sans scrupule. Dès lors, tendre un micro voyeur devient un jeu d'enfant, d'autant qu'il ne manque pas de "m'as-tu-vu" qui ne se sentent plus

pour tomber dans le panneau d'une caméra inquisitrice.

PRENDRE UN BALLON PAR LA MAIN

Notez que, dans certaines circonstances, étrangement, il en est qui arrivent à tenir leur place et même à y trouver un refuge illusoire, vite démasqué par un objectif qui, lui, ne laisse rien passer. Prenez ce joueur de football français qui a récemment confondu son sport avec le basket. Après le match, sachant sans doute qu'il lui serait difficile de contester ce que tout le monde avait vu par caméras interposées, il a reconnu: "Oui, il y a main, mais je ne suis pas l'arbitre!". Autrement dit, à chacun son boulot: lui de siffler les infractions, et moi de siffler le champagne de la victoire, bulles et fautes comprises!

De ce qui précède, nous pouvons conclure qu'il y a au moins une bonne nouvelle: il reste du travail pour l'école! Que ce soit dans le décodage de la presse placée sous perfusion de l'actualité ou pour l'acquisition de l'esprit sportif. Et tout cela quand, autour d'elle, beaucoup s'enfuient dans le sens opposé, à corps perdu... cœur et esprit tout autant! Dans le fond, il faut être un peu fou pour être prof aujourd'hui, et en 2010, il ne nous reste plus qu'à être fous ensemble. Pour tournebouler les évidences, pour enfoncer les portes ouvertes, pour ramer à contrecourant. Allez, rame, rame, rameurs, ramons... ■

EUGÉNIE DELCOMINETTE
eugenie@entrees-libres.be

LE CLOU DE L'ACTUALITÉ (PP. 10-11)



WWW.CLOU.ORG